

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MARS 2024



Le samedi 16 mars 2024 à 14h30, à la mairie de Thaon,
15 Grande Rue

Le président, Pierre PAUNET, accueille les personnalités :
Mr Philippe LAURENT, conseiller départemental
-Mr Cédric NOUVELOT, conseiller régional et départemental
- Mme Patricia LEPLAY, maire-adjointe, chargée de la culture
- Mr Richard Maury, maire de Thaon

Le président présente les excuses de :

- Mme FAUCHIER-DELAVIGNE, présidente de l'association du prieuré de St-Gabriel
- Mme Corinne FÉRET, sénatrice du Calvados,
- Mr Pascal ALLIZARD, sénateur du Calvados,
- Mr Joël BRUNEAU, maire de Caen et président de Caen la Mer
- Mr Bertrand BOUIX, député du Calvados,
- Quelques soutiens trop éloignés et de membres du conseil d'administration

Le président remercie :

- La municipalité de Thaon pour son soutien financier et logistique,
- Les personnes présentes,
- Les membres du conseil d'administration de l'AVET,
- La presse locale

Le président ouvre la 29^{ème} assemblée générale de l'AVET à 14h35.



BILAN MORAL

Bonne nouvelle pour le bureau du conseil d'administration, lors de la précédente assemblée générale, deux personnes se sont proposées pour étoffer le bureau ; puis lors du conseil d'administration du 7 juin 2023, une troisième personne a souhaité s'impliquer. Nous ne pouvons que nous réjouir en ces temps où le bénévolat s'étiole.

Le chantier de la restauration définitive était mené depuis plusieurs années par Monsieur POUGHEOL, architecte. En 2023, avec l'accord de la DRAC, il a été remplacé par monsieur François JACQUEMARD, architecte. C'est lui qui a mené à bien la restauration de l'église Saint-Samson de Ouistreham, de Cairon et il œuvrera auprès de la chapelle du Cainet si proche et en très mauvais état.



La DRAC souhaite que le dossier soit étoffé comme le diagnostic sanitaire du monument, les contraintes liées à l'archéologie, une présentation sommaire de l'édifice, un état des lieux avec une liste de pièces à fournir, un cahier des charges, le projet de restauration, et l'estimation des coûts.

Fin 2023, l'association a quitté le Crédit Agricole pour se rapprocher du Crédit Mutuel.

Depuis le début de l'association, soit en 1994, il a toujours été proposé soit un don à 10 francs, soit à 10€ (en 2002) ; ou soit 20 francs ou 20€, éventuellement plus.

Notre trésorier souhaitait depuis longtemps abandonner ce don de 10€ qui couvrait à peine les divers frais d'envoi au cours de l'année.

Le 7 juin 2023, le conseil d'administration donnait son accord pour cette mesure.

Quelques bénévoles, dont un nouvel orateur, François PIEDNOIR, ont accueilli le public durant les 9 vacances de l'été 2023 et lors des deux journées du patrimoine les 16 et 17 septembre.

Toujours beaucoup de visiteurs, très heureux et satisfaits des actions de l'AVET et comme c'est le cas depuis de nombreuses années : peu de recettes. Heureusement que la vente du beau livre permet d'avoir un bilan global intéressant.

Le président, et quelques membres du bureau, accueillent tout au long de l'année soit des groupes d'au moins 12 personnes, soit parfois beaucoup moins lors de circonstances exceptionnelles comme ce hongrois Agfalvi ATTILA qui était venu en stop depuis l'université de Caen où il étudiait en 1971 durant 6 mois.



« *Il était tombé sous le charme de ce lieu magique et très terrestre à la fois* ». Sous le régime communiste de l'époque, il était devenu architecte. Actuellement, il réside en Suisse où il est devenu traducteur. ATTILA est revenu cet été avec ses enfants et « *il se sent privilégié de pouvoir avoir vécu ces moments exceptionnels* ». Il nous a traduit notre texte en Hongrois, ce qui nous permet de proposer maintenant sept langues sur notre site.

Le 17 novembre, le président a présenté le monument et son histoire à deux architectes qui travaillent officiellement sur l'église de Ryes.

Début juillet, le président a été sollicité pour une visite de moins de 12 personnes mais, lorsque le demandeur a spécifié que son épouse Jocelyne adorait la vieille église et que, malheureusement, elle était décédée le 7 juin, juste avant qu'elle ne puisse célébrer ses noces d'or avec son mari, cela a profondément touché le président, celui-ci ayant eu la chance de pouvoir fêter ses 50 ans de vie commune.

Le 14 juillet, le président accueillait Mr HARDY, ses enfants et petits-enfants sur le site. Moment d'émotion très fort pour tous. Le président avait installé un vase avec des fleurs et une bougie dans la petite niche située à droite dans la nef. Depuis ce temps, le président allume toujours une bougie en mémoire de Jocelyne Hardy qui affectionnait tant ce lieu. Mr Hardy a acheté 5 livres et complété par un don de 100€. Peu de temps après, une de ses filles Pauline a tenu à offrir 100€ à l'association.



Encore une fois, quelqu'un a demandé le 20 juillet une visite de groupe pour le 27. Le président et Pierre Bouet se sont déplacés, ont attendu plus d'une heure pour rien ; aucun message d'avertissement, hormis cinq jours après le Père CASTRO indiquait que : « finalement ils ne sont pas venus à Thaon et qu'il nous recontactera en 2024 ».

Pourtant, à cause d'autres déconvenues du même genre survenues antérieurement, le président demande toujours de confirmer soit la veille, si visite le matin, soit en matinée si passage l'après-midi.

Lors du dernier conseil d'administration du 9 janvier 2024, il a été décidé que si les règles proposées n'étaient pas respectées : pas de bénévoles sur place.

L'année dernière, Mr François PIEDNOIR a proposé d'intégrer le conseil d'administration. Le président ne peut qu'être satisfait puisque François PIEDNOIR a lu entièrement le livre et, de ce fait, s'est proposé pour assurer les visites guidées en tant qu'orateur, cette denrée rare pouvant expliquer la fabuleuse histoire de la vieille église.

Et pour compléter le tout, François PIEDNOIR a proposé au bureau un magnifique document de 38 pages très bien documenté et précis qui permet ainsi de fournir le maximum d'informations en peu de temps.

Mr Romain BAIL, vice-président tourisme de Caen la Mer, a organisé une conférence de presse dans la vieille église pour présenter 12 sites que l'on peut voir en 360° grâce à des images comme Google Maps, accessibles 7 jours sur 7, et dans le monde entier et, bien sûr, la vieille église en fait partie.

Monsieur Romain BAIL, vice-président tourisme de Caen la Mer a organisé une conférence de presse



Quelques films sont toujours tournés dans le décor du monument et de son site.

Le 26 juin, l'artiste CHRISTINE and the QUEENS , s'est produite durant 1h08, sans public, hors et dans la vieille église ; sa prestation est visible sur Youtube et Arte.fr

Quelques séquences, avec de superbes éclairages, sont sublimes et mettent bien en valeur la vieille église. Suite à cette diffusion, des milliers de commentaires sont arrivés le soir même du monde entier et certains se demandent où peut bien être cette église magique ?



Le président a été contacté le 19 décembre par une journaliste du Figaro (Stephan KOVACKS) devant préparer un article dont le thème était : « ces églises sauvées par les villageois » et souhaitait prendre pour exemple la vieille église de Thaon.



L'article est paru en page 2, le samedi dans l'édition nationale « les Figaros week-end »

Stephan KOVACKS avait été reçue par le président en août 2018 avec les 120 adhérents des « Vieilles Maisons Françaises » et l'église lui avait beaucoup plu.

Le livre se vend toujours aussi bien et chacun peut encore en acquérir pour offrir à toutes occasions. Cet ouvrage de référence est toujours vendu à prix coûtant, soit 35€. Il en reste 180 exemplaires environ.

Le président demande si il y a des questions.

Vote : Contre 0

Abstention 0

Quitus à l'unanimité

Remerciements du président.



BILAN FINANCIER 2023

Présenté par notre financier, Yves Leullier

Voir document ci-joint

Les dépenses sont toujours les mêmes.

Nous avons 104 soutiens dans l'association.

La revue est envoyée par courrier, toute autre correspondance se fait par mail.

La moyenne de don est de 37€ par donateur en 2023.

Nous pouvons, maintenant, payer par virement bancaire grâce à l'IBAN

Vote : contre = 0

Abstention = 0

Quitus à l'unanimité



BILAN PREVISIONNEL 2024

Présenté par notre financier, Yves Leullier

Voir document ci-joint

Vote : contre = 0

Abstention = 0

Quitus à l'unanimité



ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont déclarés sortants :

Annette POUSSARD, Françoise VILLENEUVE, François CALIGNY DELAHAYE, Alain CHAMBELLAN

Tous souhaitent poursuivre la mission

Le président rappelle que, du fait des 30 ans de l'association, certains membres sont bien avancés en âge et du « sang neuf » serait le bienvenu.

Le président demande s'il y a d'autres candidatures ?

Mr Marcel RICHARD, géobiologue, qui est déjà intervenu sur le lieu, présente sa candidature.

Vote : accord à l'unanimité

PROJETS 2024 par Pierre BOUET

Le journal N°20, en projet

Faire des panneaux sur l'histoire de l'église

Il est prévu de faire 12 panneaux sur l'histoire de l'église, l'évolution du bâtiment et l'ampleur des fouilles. Ces panneaux doivent résister à la pluie et au soleil

Modélisaion de l'église :

Comment utiliser les numérisations lors des visites ?

Achat d'une valise avec matériel de projection

Utilisation pour tablettes, smartphones, vidéos...

De nouveau un stage sur l'art roman et l'histoire de l'église de Thaon peut être envisagé en automne.

La plaquette sur l'église est en cours de finition, elle fera une trentaine de pages, avec croquis et photos. Cette plaquette ne sera pas publiée actuellement, mais elle sera utilisée comme moyen de communication avec le mécénat. Madame LEPLAY est intéressée par l'utilisation de cette plaquette comme moyen simple de présenter notre église, et de la faire connaître.

Projet de la Mairie avec la DRAC intervention de Mme Patricia LEPLAY

Un architecte a été choisi avec l'accord de la DRAC : Mr François JACQUEMARD

Il faudra faire :

- 1 étude de diagnostic (mi-mars 2023)
- Murs intérieurs,
- Préserver l'église,
- Finir le sol
- Mettre des vitraux, ou pas ?

Espoir que les travaux se fassent en 2025, car les délais administratifs sont longs.

L'idée est de maintenir l'église, non pas de la restaurer et d'en faire un lieu à la mode.

La commune est soucieuse de préserver le bâtiment.

Problème des eaux de pluie qui s'infiltrent.



LES 30 ANS DE L'AVET

Le président a profité des 30 ans de l'AVET pour relire les archives de l'association stockées à son domicile et nous présenter les principales actions qui feront l'objet d'une édition de plusieurs pages à venir.

A la fin de cette Assemblée Générale, nous avons assisté à une émouvante cérémonie : une remise de médaille représentant la vieille église et qui avait été fondue à Villedieu-les-Poêles.



Le maire, Richard MAURY, souhaitait ainsi remercier le président Pierre PAUNET et le vice-président Pierre BOUET pour leur implication sans faille depuis 30 ans.



QUESTIONS DIVERSES

Autorisation d'accès au site :

Le président demande de nouveau à Mr Richard Maury d'établir une autorisation d'accès au site en voiture ; en effet, l'été dernier, trois membres qui assuraient la vacation, ont été verbalisés pour leurs voitures. L'accès en voiture est indispensable puisqu'environ 30 kg de matériel sont nécessaires sur le site.

Chemin creux

Après les fortes pluies, le chemin qui mène à l'église est très boueux. Avec Caen la Mer, serait-il possible de déposer un revêtement adapté et pérenne au lieu des gros graviers qui sont rapidement éjectés lors des passages de véhicules ?



AVET - BILAN FINANCIER du 19/01/2023 au 30/01/2024

DEPENSES		MONTANT	RECETTES		MONTANT
Cotisations assurance		117,05 €	Intérêts 2023		1 144,43 €
Papeterie et consommables		187,34 €	Abandon de créance		720,00 €
Abonnements, adhésions		185,00 €	Subvention de la mairie de Thaon		559,00 €
Magnets et cartes postales		764,06 €	Visites guidées, ventes, dons et vente du livre		2 803,63 €
affranchissements		375,84 €	Soutiens		
Cérémonies et évènements		202,40 €	Adhésions de base = 10 € (9)		
journal n° 19		1 104,00 €	Adhésions de soutien > 15 et 20 € (36)		
Frais de déplacements		720,00 €	Adhésions de soutien > 20 et < 50€ (24)		
			Adhésions de soutien > ou = 50 € (35)		
			total = 104 soutiens		4 250,00 €
Total		3 655,69 €	Total		9 477,06 €
SOLDE AU 19/01/2023		MONTANT	SOLDE AU 30/01/2024		MONTANT
Compte sur livret		51,73 €	Credit agricole		
Livret A		37 486,18 €	Compte sur livret		51,98 €
Compte courant		1 515,93 €	Livret A		43 144,18 €
			Compte courant		1 392,92 €
			Crédit mutuel		
			Compte courant		286,13 €
Total		39 053,84 €	Total		44 875,21 €

AG du 16/03/2024
Yves Leullier